

PROCES-VERBAL DE LA HUITIEME SEANCE

Auditorium Niveau 2
Sydney Convention and Exhibition Centre, Sydney
vendredi, 26 septembre 1997 à 14 heures

PRESIDENT : Dr Michael WOOLDRIDGE(Australie)

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
1. Déclarations des représentants des nations unies, des institutions spécialisées et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS	276
2. Examen des projets de résolution	277
2.1 Les femmes, la santé et le développement	277
2.2 Plan d'action sur le tabac ou la santé	277
2.3 Quarante-neuvième et cinquantième sessions du Comité régional	277
3. Motion de remerciement	278
4. Clôture de la session	278

1. DECLARATIONS DES REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES, DES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET NON GOUVERNEMENTALES EN RELATIONS OFFICIELLES AVEC L'OMS :

Point 21 de l'ordre du jour

A l'invitation du PRESIDENT, des déclarations ont été faites par les organisations intergouvernementales et non gouvernementales suivantes :

Secrétariat du Commonwealth

Commission du Pacifique sud

Rotary international

Fédération internationale pharmaceutique

Organisation mondiale contre la cécité

Alliance internationale des Femmes

Confédération internationale des Sages-femmes

Conseil international pour la lutte contre les troubles dus à une carence en iode

Conseil international des sociétés d'anatomie pathologique

Fédération internationale des sociétés d'oto-rhino-laryngologie

Fédération internationale de l'industrie du médicament

Fédération internationale pour la planification familiale

Association internationale des techniciennes et techniciens
diplômé(es) en électroradiologie médicale

Fédération internationale des industries des aliments diététiques

Soroptimiste international

Association mondiale pour la réadaptation psychosociale

Fédération mondiale de l'hémophilie

Fédération mondiale de chiropratique

Fédération mondiale des fabricants de spécialités pharmaceutiques grand public

Association mondiale vétérinaire

Le PRESIDENT dit que des déclarations ont été reçues afin d'être distribuées aux Etats Membres par les organisations non gouvernementales suivantes :

Association internationale pour la santé des adolescents

Association internationale pour la prévention des suicides

Union internationale de promotion de la santé et d'éducation pour la santé

Vision mondiale internationale

Fédération internationale d'ingénierie hospitalière

Confédération mondiale de physiothérapie

Fédération mondiale de médecine et biologie des ultrasons

2. EXAMEN DES PROJETS DE RESOLUTION

Le Comité a examiné les projets de résolution suivants :

2.1 Les femmes, la santé et le développement

(Document WPR/RC48/Conf. Paper No. 7 Rév.2)

Le PRESIDENT, notant que les amendements avaient été proposés principalement par l'Australie qui a indiqué qu'ils avaient été correctement incorporés, invite le Comité à adopter le projet de résolution.

Décision : Le projet de résolution est adopté (voir résolution WPR/RC48.R9).

2.2 Plan d'action sur le tabac ou la santé (WPR/RC48/Conf. Paper No. 10)

Il n'y a pas de commentaires.

Décision : Le projet de résolution est adopté (voir résolution WPR/RC48.R10).

2.3 Quarante-neuvième et cinquantième sessions du Comité régional (voir résolution WPR/RC48.R11)

Il n'y a pas de commentaires.

Décision : Le projet de résolution est adopté (voir résolution WPR/RC48.R11).

3. MOTION DE REMERCIEMENT

Le Dr ITO (Japon) présente un projet de motion de remerciement au pays d'accueil dans les termes suivants :

Le Comité régional,

EXPRIME sa gratitude et ses remerciement :

- 1) au Gouvernement australien pour :
 - a) avoir accueilli la quarante-huitième session du Comité régional à Sydney ;
 - b) la qualité de l'organisation et des installations qui ont été mises à sa disposition ;
 - c) l'hospitalité et l'accueil chaleureux qu'ils lui ont été réservés ;
- 2) au Président, au Vice-Président et aux Rapporteurs élus par le Comité ;
- 3) aux représentants des organisations intergouvernementales et non gouvernementales pour leurs déclarations orales et écrites.

Le DIRECTEUR REGIONAL suggère que l'appréciation de l'excellente séance d'information technique soit ajoutée au paragraphe 1(d).

Il en est ainsi convenu.

Décision : Le projet de résolution est adopté (voir résolution WPR/RC48.R12).

4. CLOTURE DE LA SESSION : Point 22 de l'ordre du jour

Le PRESIDENT annonce que le projet de rapport sera envoyé à tous les représentants une semaine après la session et qu'une lettre d'accompagnement indiquera la date limite à laquelle des remarques éventuelles devront parvenir au Bureau régional et après laquelle le rapport sera considéré comme approuvé.

Le DIRECTEUR REGIONAL offre au Président un marteau de présidence en souvenir de la quarante-huitième session du Comité régional.

Le PRESIDENT remercie tous les représentants de leur tolérance et de leur compréhension et déclare close la quarante-huitième session du Comité régional.

La séance est levée à 16h30.